



Reclamation de paiement d un pret

Par **patou06**, le 11/06/2009 à 18:53

Bonjour,

je vient de recevoir un courrier d un huissier me reclament de payer une dette que mon mari avez pris je vais fair cour ensuite divorce surrendettement bref se credit et passer de cote derniere paiement fait le 10 fevrier 2007 car j attendre un nouvelle echeancier que la societe facet dever m envoyer et que j attend encore on ma dit que sa fait plus de 2 ans et que peu etre je n aurai plus rien a leur payer que doige faire je vous remercie d avance patricia

Par **jeetendra**, le 11/06/2009 à 19:04

bonsoir, si c'est un huissier de justice qui vous contacte c'est [fluo]mauvais signe[/fluo], cela signifie qu'il dispose d'un titre exécutoire (jugement définitif, signifié, vous ayant condamné à rembourser le reste de la dette et ses accessoires), courage à vous, cordialement

Par **patou06**, le 11/06/2009 à 20:38

re bonsoir je vient de bien regarder la lettre sa dit quil a etait m endater par facet pour recuperer les sous et la lettre je ne les pas recu par recommander es toujours pas bon merci patricia